

**Du Vendredi 26 juin 2020**

**Rédaction-Diffusion**

**Horaires Mairie (02.99.07.72.20) et Agence Postale (02.23.43.26.58)**

**Mairie de Gaël**

A partir du lundi 6 juillet reprise des horaires d'été :

Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**1, rue de la libération**

Lundi et mercredi de 9h00 à 12h00. (Fermées le samedi).

**www.mairie-gael.bzh**

**Fermeture exceptionnelle de la Mairie et de l'Agence postale communale le vendredi 10 juillet.**

**Cantine (02.99.07.74.47)**

**mairie.gael@orange.fr**

**Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse ci-dessus.**

### **Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale Communale**

A partir du lundi 6 juillet, les horaires d'été reprennent :

Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Lundi et mercredi de 9h00 à 12h00. (Fermées le samedi).

Les élus sont à votre écoute. Vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie.

### **INFORMATIONS COMMUNALES**

- ▶ **Les lundis 13 et 27 juillet : Collecte des bacs jaunes.**
- ▶ **Les vendredis 10 et 24 juillet : Collecte des bacs jaunes.** (Uniquement les lieux-dits : La Haie Gaël, La Haute Lande, La Rue es Sage, La Ville Germain, La Ville Toussaint).
- ▶ **Jeudi 30 juillet : Balayage des rues** à partir de 14h00 par l'entreprise L.P.S.

**Rappel :** Vous êtes invités à venir retirer vos masques, en tissu lavables et réutilisables, à l'accueil de la mairie. Munissez-vous de votre livret de famille pour récupérer pour le foyer complet.

#### **Utilisation des salles communales :**

Nous vous informons que dans le cadre de l'évolution des décisions gouvernementales, depuis le Mercredi 15 avril 2020 et jusqu'au Mercredi 15 juillet 2020 inclus

**L'UTILISATION DE TOUTES LES SALLES MUNICIPALES DE GAËL EST INTERDITE**, quelle que soit l'activité pratiquée (sportives, festives...). (Y compris pour celles et ceux qui ont les clés).

#### **Visite de lignes électriques par hélicoptère**

Dans le cadre d'une visite des lignes électriques par hélicoptère sur le département, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, UN SURVOL, à très basse hauteur, des lignes surplombant la commune de GAËL (hors agglomération), aura lieu **du jeudi 25 juin au 10 juillet 2020.**

### **BIBLIOTHEQUE**

**Horaires :** Mardi : 16h-18h Mercredi : 14h30-18h Vendredi : 16h-18h Samedi : 10h-12h30 - **Tél :** 02.99.07.76.61

#### **La bibliothèque ouvre à nouveau ses portes à partir du mardi 07 juillet 2020 !**

C'est bientôt l'été, les vacances, le repos, la détente ... Les bienfaits de la lecture ne sont plus à démontrer : les aventures de nos personnages préférés contées dans les romans, les bandes dessinées ; la découverte de nouveaux horizons ; l'envie d'approfondir ses connaissances ; ... Ce sont pour toutes ces raisons que la municipalité et les bénévoles se mobilisent pour vous accueillir à partir du 07 juillet.

**Quelques règles élémentaires à respecter pour le bien-être de tous :** Porter un masque dans l'enceinte de la bibliothèque ; du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée. Son utilisation vous permettra de choisir vos livres comme d'habitude tout en garantissant votre sécurité et celle des autres. Pour les retours de livres : vous devrez présenter vos livres empruntés aux bénévoles afin qu'ils puissent les scanner sans les toucher. Vos livres seront mis en quatorzaine puis remis en rayon. Pour emprunter des livres : même démarche. Exceptionnellement chaque personne pourra emprunter jusqu'à 10 livres jusqu'à la fin juillet puis faire le plein pour la fermeture estivale. Le nombre de personnes dans la bibliothèque est de 7 personnes au même moment. Préférez donc la solution d'un membre de la famille qui remette et emprunte pour l'ensemble de son foyer.

**La bibliothèque fermera du 1<sup>er</sup> au 31 août 2020.**

## SERVICE A LA SANTE



### Un ostéopathe dans la commune de Gaël :

Pierre Chenaut, ostéopathe D.O. formé à l'Institut d'Ostéopathie de Rennes s'installe au 5 rue Lieutenant Guillard (ancienne agence postale).

Le cabinet sera ouvert à partir du **lundi 29 juin 2020**.

Pour plus d'informations ou pour une prise de rendez-vous merci d'appeler le **06.74.48.61.98**.

## REUNION ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020

### Mise en place des commissions

#### **1. Présentation de la commune et services, fonctionnement du conseil municipal**

Mme Garnier, secrétaire générale, présente au conseil municipal le fonctionnement de la commune, de ses services et du conseil municipal.

#### **2. Mise en place des commissions municipales**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la composition des commissions de la manière suivante :

- 1) Développement économique - Commerce - Finances - Numérique - Urbanisme - PLU : Denis Levrel, Valérie Destruhaut, Valérie Coliaux, Alain Lohat, André Lubin, Ludovic Pagier, Jean-Jacques Bouchet, Sylvain Le Béhec, Laurent Germain.
- 2) Ecoles - restauration scolaire - petite enfance - jeunesse : Denis Levrel, Valérie Coliaux, Alain Lohat, Ludovic Pagier, Modestie Boscherie, Laëtitia Le Roy, Nolvenn Choupeaux, Régine Madaoui.
- 3) Animation - loisirs - associations - culture - musique - sport : Denis Levrel, Valérie Coliaux, Alain Lohat, Nicolas Gouyette, Valérie Destruhaut, Frédérique Unterdorfel, Laëtitia Le Roy.
- 4) Bâtiments communaux - Patrimoine : Denis Levrel, Alain Lohat, André Lubin, Mickaël Bodin, Sébastien Delourme, Laëtitia Le Roy, Nicolas Gouyette, Sylvain Le Béhec, Valérie Destruhaut.
- 5) Aide sociale - CCAS - Santé - Pôle médical : Denis Levrel, Valérie Coliaux, Nolvenn Choupeaux, Régine Madaoui, Frédérique Unterdorfel, Fabienne Lucas, Nathalie Brelivet.
- 6) Voirie communale et intercommunale-agriculture-chemins ruraux - chemins de randonnées - développement durable : Denis Levrel, André Lubin, Alain Lohat, Jean-Jacques Bouchet, Mickaël Bodin, Nathlaie Brelivet, Ludovic Pagier, Laurent Germain, Fabienne Lucas.
- 7) Communication - information : Denis Levrel, Valérie Destruhaut, Sylvain Le Béhec, Fabienne Lucas, Laëtitia Le Roy, Régine Madaoui, Valérie Coliaux, Frédérique Unterdorfel, Modestie Boscherie, Nathalie Brelivet.

Commissions extra-communales :

Sécurité/défense : Jean-Jacques Bouchet, Sylvain Le Béhec, Valérie Coliaux, Frédérique Unterdorfel, Laurent Germain, Sébastien Delourme.

Déchets : SMICTOM : Alain Lohat, André Lubin

CLIS : Nolvenn Choupeaux

Syndicats d'eau : Jean-Jacques Bouchet, Nathalie Brelivet

Syndicat d'électricité : Jean-Jacques Bouchet

COS : Valérie Coliaux

#### **3. Vente de délaissés de chemins**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du déclassement du domaine public du bien du dossier 2 de l'enquête de 2010 ; confirme les ventes des biens des dossiers 6, 7, 22, 13, 14, 26 et 18 de l'enquête de 2016 au prix de 0,30€/m<sup>2</sup> ; nomme Me Patard en charge de ces ventes ; autorise M. le Maire à signer les actes et toutes pièces y afférentes.

#### **4. Aménagement d'un ralentisseur au Bran**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de Pompéi pour un montant de 3 715,20 € TTC pour la mise en place d'un plateau surélevé au Bran.

## **5. Modification arrêts de car secteur de la clôture**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention avec la Région pour la mise en place d'arrêts de car au lieu-dit la Clôture.

## **6. Prime exceptionnelle COVID 19**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de versement d'une prime de 15€/jour/agent pour la durée du confinement pour 5 agents, dans le cadre du décret du 14 mai 2020.

## **7. Sécurisation maison à Bénéhel**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à émettre le titre de recette correspondant au montant des frais engagés dans ce dossier pour un montant prévisionnel de 8 279,13 €

## **8. Questions diverses**

### **a. Effacement réseaux rue du paradis**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention avec le SDE 35 pour l'effacement des réseaux rue du paradis.

### **b. Acquisition chariot pour la cantine**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'achat d'un chariot en acier inox pour la salle polyvalente pour un montant de 274,74 € TTC.

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN**

## **Le tourisme en Pays de Brocéliande.**

**L'Office de tourisme du Pays de Saint-Méen Montauban** (5 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand) accueille de nouveau ses visiteurs pour leur faire découvrir les pépites du Pays de Saint-Méen Montauban. Nous sommes ouverts en juin du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

**L'espace Tous à vélo avec Louison Bobet** (5 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand) propose aux touristes et habitants locaux de (re)découvrir la vie et la carrière du célèbre champion cycliste Louison Bobet ! Films, témoignages, simulateurs de conduite sur les voies vertes : tous les ingrédients sont réunis pour une visite réussie et passionnante ! Ouverture en juin du mardi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h. Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme du Pays de Saint-Méen au 02.99.09.58.04.

**La Gare de Médréac** propose à tous de parcourir une ancienne ligne de chemin de fer à bord de vélorails ! Vous serez séduits par cette balade originale et amusante. Ouverture en juin du mercredi au dimanche de 10h à 18h. Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme du Pays de Saint-Méen au 02.99.09.58.04.

## **Fonds COVID Résistance Bretagne : 220 000 € pour soutenir les commerçants, TPE, indépendants et les associations du territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.**

Initié par la Région Bretagne, ce fonds doté de 27,5 millions d'euros est financé par la Région, les Départements bretons, la Banque des Territoires et les intercommunalités. Chaque collectivité participe à hauteur de 2 € par habitant sur son périmètre géographique, la participation de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'élève donc à 55 000 € pour une enveloppe financière de 220 000 € dédiée au territoire.

Cette aide vise à maintenir la vitalité du territoire breton en accordant des prêts à taux zéro aux associations et aux petites entreprises qui présentent un besoin de trésorerie, non couvert par financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19.

Détail, modalités et dépôt des demandes d'aides sur : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la Communauté de communes :

>l'actualité économique pour les entreprises : <https://www.stmeen-montauban.fr/actualites-generales/566-covid-19-soutien-aux-entreprises> - cette page est régulièrement mise à jour pour votre information.

>les dispositifs de soutien aux entreprises et liens utiles : <https://www.stmeen-montauban.fr/entreprendre/soutien-entreprises>.

## **Maison France Service (anciennement MSAP) : horaires actuels et jusqu'en septembre**

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'ouverture sur les samedis de juillet et août.

## DIVERS

### Coupon sport 35 : un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport du département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breillien(ne)s âgé(e)s de 11 à 15 ans (né(e)s entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S. et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou auprès du remboursement du club par l'ANCV.

### ETAT-CIVIL

#### Décès :

**MME Sandrine Florence SANTOS SERRA**, décédée le 14 juin 2020 à Rennes.

**MME PEPIN née TOULLEC Anne**, décédée le 14 juin 2020 à Gaël, domiciliée 70, rue du Champ Martin-Le Bran.

#### Mariage

**LE BÉCHEC Clara et VILLANNEAU Justine**, mariées le 20 juin 2020 à Gaël, domicilié 30 Le Chêne.

### HORAIRES DES MESSSES

#### Dimanche 19 juillet :

Messe à Gaël à 10h30.

Le mercredi matin à 11h00.

### PHARMACIE

**M. ESNAULT : 02.99.07.72.19**

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

**5 juillet : DELYS** à Médréac.

**12 juillet : DEVOS** à Talensac.

**14 juillet : GENDRIN** à Iffendic.

**19 juillet : DUPONT KERMEL** à Bédée.

**26 juillet : GUILLOU** à Saint Méen le Grand.

### OSTEOPATHE

**Pierre CHENAUT :**  
06.74.48.61.98.

### INFIRMIERS

**Mmes AUVE et BERNARD**

**M. JAUNAY**  
02.99.07.76.15

### DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

**Lundi :** 08h30-12h00  
13h30-18h00

**Mercredi :** 08h30-12h00  
13h30-18h00

**Samedi :** 08h30-12h30  
13h30-17h30

### AMBULANCES-TAXIS

Ambulances Taxis  
**LEVREL** 02.99.09.53.54  
Taxis **MEWEN** 2.99.09.69.34  
Taxis **FOUREL** 06.25.77.20.75

### CARS ILLENOO

Eté 2020 (du 6 juillet au 30 août 2020)

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17.

Du lundi au au samedi : 6h57, 13h30.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15.

Du lundi au au samedi : 12h15, 16h35, 18h15.

### NAVETTE RIV

Horaires à compter du 1er mars 2020

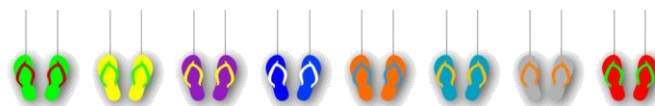
Ligne Mauron > Montauban (gare)

Du lundi au vendredi - Gaël : 7h15 / 18h12.

Ligne Montauban (gare) > Mauron

Du lundi au vendredi : Gaël : 8h02 / 19h02

Bonnes vacances à tous les gaëlites !



Prochain numéro vendredi 31 juillet. Dernier délai de dépôt des annonces vendredi 24 juillet à 12h00.